

Élections à la CAPA des Psychologues de l'éducation nationale

Nouveau corps des PsyEN : Qu'en est-il vraiment?

Ou comment flatter l'égo des professionnels en leur imposant des conditions de travail inacceptables !

Pendant que les syndicats majoritaires de la profession négociaient, pour revendiquer ensuite « cette avancée » pour les personnels,

La publication début 2017 du décret n°2017-2102 après approbation en CTM des organisations FSU, UNSA et SNALC aboutit à la création d'un corps unique PsyEN avec 2 spécialités :

- EDA : « éducation, développement et apprentissages » (dans le 1er degré) : les psy scolaires ont dû effectuer un choix avant le 31 mai 2017 pour être PsyEN-EDA (définitivement ou par détachement pour une période de 1 ou 5 ans renouvelable) ou redevenir PE.

- EDSCOP : « éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle » (pour le 2nd degré) : tou-te-s les COP deviennent PsyEN-EDO.

Ces organisations signataires ont mis en avant la « vraie reconnaissance » du travail fourni et une « revalorisation salariale » via un accès à la hors classe...

la situation sur le terrain n'a jamais été aussi dramatique !

DANS LE PREMIER DEGRÉ :

➤ Les RASED ont été décimé, sous les ministères de l'époque Sarkozy, les effectifs des maîtres E et G ont diminués drastiquement, contribuant à vider le RASED de sa substance même si les postes de Psychologues scolaires n'ont pas connu la même saignée.

➤ Les secteurs sont extrêmement chargés, et les professionnels se débattent avec un emploi du temps compliqué qui ne permet pas d'établir un rapport quotidien avec les enseignants. Les psychologues sont désormais bien seuls, moins d'équipe, moins de travail en partenariat.

➤ Le Ministre a déjà annoncé une réforme des RASED qui va dans ce sens (voir : www.vousnousils.fr/2017/10/04/les-rased-pourraient-etre-reorganises-blanquer-608133)

DANS LE SECOND DEGRÉ :

les COPs sont malmenés depuis plusieurs années quelque soit le gouvernement en place:

➤ Suppression de postes par non remplacement de départ à la retraite durant plusieurs années, ce qui a entraîné une précarisation du corps, jusqu'à 30 % des effectifs de la profession

➤ Suppression des CIO: la carte cible élaborée par le précédent ministère a supprimé, fusionné de manière drastique les C.I.O, suite aux désengagement des départements et de l'État.

**Votez pour SUD Education Alsace !
Et défendons le service public !**

QUELLES CONSEQUENCES ?

Second degré

- Recrudescence des bilans et de prise en charge des publics à profil particulier: PAP, PAFI, décrocheurs, etc. Au détriment de l'accompagnement des élèves en construction de projet scolaire et professionnel, tâche de plus en plus prise en charge par les équipes des établissements.
- Pour les PSY-EN EDSCOP: des secteurs chargés, jusqu'à 3 établissements par COP, et 1200 élèves pris en charge.

Un C.IO du BAS RHIN, pour exemple:

- 8 postes de PSYEN EDSCOP, 1 directrice, 2 secrétaires.
- 2 lycée d'enseignement general, 2 lycées d'enseignement professionnel, 12 collèges... soit 9580 élèves (1200 par PSYEN EDSCOP) dont 7 ULIS et Et 3 SEGPA
- 4 PSYEN EDSCOP avec 3 établissements, 4 avec 2 établissements en charge

- Un emploi du temps chargé, exigeant, l'impossibilité de faire face aux diverses missions va entraîner de la souffrance pour ces personnels qui n'ont plus le temps de se rencontrer hormis lors des réunions de centre... Dans ce conditions, trop peu de temps pour la réflexion, le travail d'équipe, pourtant indispensable pour faire face aux situations complexes rencontrées au quotidien.
- Des conditions de travail difficiles : au CIO, qui souvent est étranglé financièrement, dans les établissements, avec des bureaux exigus, parfois pas équipés en connexion internet ou avec des ordinateurs vétustes.
- Le sentiment de courir après le temps et de ne jamais remplir correctement les missions pour lesquelles les COPS ont été formés.

ET POURTANT:

Premier degré

Il est nécessaire et indispensable de compléter les équipes des RASED, pour garantir la présence des trois spécialités qui sont complémentaires. Les missions en font état mais **quels sont les moyens attribués à ces professionnels pour faire face ?** Il faut ajouter à cela des secteurs d'interventions, ou les psychologues manquent...

Face à ces difficiles conditions de travail, les psychologues de l'éducation nationale, EDA, connaissent les mêmes difficultés que leurs homologues du second degré, et se retrouvent bien seuls pour accompagner les enfants dans leurs rapport aux apprentissages...

VOUS AVEZ DIT CORPS UNIQUE ?

Mais un service et des indemnités spécifiques...

- 24 heures inscrites à l'emploi du temps pour les Psy-EN EDA contre 27 heures inscrites à celui des Psy-EN EDCOSP
- en fonction des besoins du service, une semaine de service supplémentaire pour les Psy-EN EDA contre trois semaines (pendant les vacances scolaires) pour les Psy-EN EDCOSP
- 2044,19 euros d'indemnités annuelles de fonction pour les Psy-EN EDA contre 844,19 euros pour les Psy-EN EDCOSP.
- La possibilité pour les psy-EN EDA de choisir d'intégrer le nouveau corps, pas pour les psy-EN EDCOSP...

La particularité de la fonction de psychologue permet à ces professionnels, d'accompagner, de soutenir, les élèves, et parfois les équipes, mais qui soutient les psychologues ?

SUD Éducation Alsace a toujours été aux cotés des collègues, et combattu la régression du service public, la fermeture des CIO dans le bas Rhin en 2010, l'amputation des RASED, la fermeture des CIO dans le Haut Rhin l'an dernier (<http://sudeducalsace.info/>).

Les fermetures de CIO du Haut Rhin en 2017, pourtant contestées par les personnels, les parents d'élèves et de nombreux élus locaux, ont été décidées par le rectorat, avec un vote (consultatif) positif de la quasi totalité des élus du Comité technique académique, satisfaits des promesses d'ouvertures d'antennes locales dans les villes où des CIO fermaient (Thann, Saint Louis). **A ce jour, ces promesses d'antennes locales ne sont toujours pas tenues... SUD Éducation Alsace n'a pas pu faire entendre une voix discordante dans cette instance, faute d'élus !**

➔ **VOTEZ SUD Éducation** pour se doter de commissaires paritaires, psychologues de l'éducation, qui ne seront pas complaisants avec la hiérarchie.

➔ **VOTEZ SUD Éducation, c'est se doter de commissaires paritaires qui œuvrent pour la défense de tous, et toutes, pour suivre les mutations et promotions et être vigilants sur les menaces qui vont continuer à peser sur les PSYEN, et leurs services.**



Votre vote doit obligatoirement être envoyé par la poste et être arrivé avant le 28 novembre !